



**FORMATION ET
ENSEIGNEMENT PRIVÉS
PROVENCE**
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS



Déclaration CFDT
Bilan du mouvement des maîtres du 2nd degré 2024-2025
CAE du 15-10-25

Les points positifs : une grande majorité de situations de maîtres sont réglées pour le bénéfice de toutes les parties, et nous soulignons la disponibilité du service technique pour essayer de régler les problèmes avec rigueur et pragmatisme.

Les points à améliorer :

- Nous constatons une multiplication des refus motivés et parfois mal motivés... émis par les chefs d'établissement.

Or, tout l'intérêt de nos travaux, organisés de manière paritaire, est précisément d'éviter de recourir aux RM, en validant la moins mauvaise des solutions pour tous – chefs d'établissement (CE) et maîtres. Cette démarche, pour réussir, exige une bonne volonté réciproque de la part des maîtres-OS, et des CE-OP. Ainsi, chacun doit être prêt, le cas échéant, à consentir quelques concessions. C'est le cœur même du système de négociation paritaire, auquel la CFDT est particulièrement attachée.

Nous observons malheureusement que l'argument brutal du RM, qui ne devrait être utilisé qu'en cas de blocage avéré, devient peu-à-peu la norme du mouvement, voire une politique systématique de la part de nombreux CE. Il ne s'agit plus de chercher une solution acceptable par toutes les parties, mais d'imposer d'emblée son choix. Si nous ne changeons rien, notre instance n'aura bientôt plus de raison d'être.

Pour le mouvement à venir, nous considérerons les RM comme une disposition ultime et exceptionnelle, et proposons, dans cette logique :

- qu'un CE, une fois qu'il a présenté un RM pour un maître, ne puisse plus le modifier, le représenter différemment ou en émettre un nouveau en cours, et a fortiori en fin de mouvement, s'il ne l'avait pas fait après le premier RV,
- que chaque RM présenté en séance, compte tenu de son caractère redoutable pour le maître concerné, entraîne systématiquement un vote formel et solennel, et donne lieu à une interruption de séance pour permettre des échanges entre OS avant le vote. Nous en ferons systématiquement la demande, quel que soit le temps que cela impose.



**FORMATION ET
ENSEIGNEMENT PRIVÉS
PROVENCE**

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS



D'autre part, nous regrettons que les représentants des OP s'accordent entre eux pour voter des RM même quand ils les savent douteux. Au lieu d'un échange constructif en séance, nous sommes donc confrontés à une volonté de bloc contre bloc, que nous condamnons.

Puis, nous constatons une augmentation des refus motivés par la méconnaissance du projet d'établissement, voire par une prétendue inadéquation entre le maître et ce projet. Si l'on peut comprendre qu'un CE apprécie peu qu'un maître ne s'intéresse pas suffisamment à son projet d'établissement, cela devrait se traduire par un mauvais, voire un très mauvais classement dans l'ordre de la liste des candidats. Recourir à un RM dans ce cas relève, à nos yeux, d'une dramaturgie excessive : des arguments tangibles, forts et concrets doivent pouvoir être présentés.

Sachez que dans un souci de transparence, nous nous réservons la possibilité d'informer les maîtres des motifs de refus. La transparence de notre commission en garantit la légitimité. A cet égard, nous demandons que les RM soient portés à l'écrit et annexés au CR de la réunion comme le permettent les accords de l'emploi.

- L'usage des **profilages** devrait être modéré, et revu à la baisse. A force d'en abuser, on risque fort de leur enlever toute valeur, et de susciter critiques et incompréhensions, y compris dans les cas où ils sont légitimes. Nous serons très attentifs, et demanderons **des éléments de justification en CCMA, comme nous avons commencé à le faire.**
- Nous déplorons enfin le « jeu du mistigri » entre CE à l'égard de certains maîtres, réputés, à tort ou à raison, « dysfonctionnels ». Les maîtres qui ne soulèvent pas l'enthousiasme se retrouvent, en fin de parcours, dans les établissements les moins bien réputés, ou réputés plus « difficiles », et donc moins demandés.

Nous dénonçons avec force ce système, et demandons un traitement égal pour tous.

Nous appelons de nos vœux des affectations/recrutements permettant un chemin encadré et bienveillant pour tous les collègues, même les plus fragiles ou ayant besoin de plus de temps pour apprendre le métier.

Pour que cela soit possible, il faut une meilleure collaboration entre CE, et la mise à distance de la concurrence exacerbée à laquelle ils s'abandonnent trop facilement.

Pour le Sep-Provence CFDT,

Geneviève GOUNON et Marc BOURDET